



Allocution du Président de la Région Guadeloupe Signature de la convention de préfiguration de l'Agence Régionale de la Biodiversité Vendredi 30 novembre 2018

Madame la secrétaire générale de préfecture,
Monsieur le délégué aux Outre-Mer de l'agence française pour la biodiversité,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualité,

Notre biodiversité est une richesse inestimable.

Et nous avons pleinement conscience de l'opportunité qu'elle représente pour l'avenir de la Guadeloupe.

Nous vivons sur un archipel qui a la particularité de disposer d'une faune et d'une flore exceptionnelles, d'une façade maritime enviée par beaucoup et d'une richesse culturelle et patrimoniale remarquable.

Cette biodiversité, ce trésor, nous en sommes les gardiens. Il nous appartient dès lors de nous assurer de son exploitation raisonnée, dans une démarche bien comprise de développement durable.

C'est en effet, le principal vecteur de notre développement que nous entendons appuyer sur la croissance verte et bleue.

C'est la raison pour laquelle l'événement qui nous rassemble aujourd'hui est à marquer d'une pierre blanche en ce qu'il concrétise un pan essentiel de la politique souhaitée par l'exécutif régional.

La richesse de nos ressources naturelles participe à faire de la France, la puissance verte à l'échelle européenne.

Désignés comme l'un des 34 « hot spot » de la biodiversité à l'échelle de notre planète, nous sommes parfaitement conscients des efforts constants que nous devons déployer pour la préservation de ce patrimoine naturel.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le directeur de l'Aquarium de Guadeloupe il y a quelques mois au sujet de l'état de notre récif corallien.

Nous maintenons aussi notre vigilance pour lutter, avec le Conservatoire du Littoral et les autres partenaires institutionnels ou associations citoyennes, contre la dégradation de nos forêts et de nos littoraux.

Les experts et les chercheurs nous font ainsi observer que face à l'urgence nous n'avons qu'un choix : celui d'agir immédiatement et de manière concertée, collectivités, entreprises, associations, citoyens.

J'ai donc souhaité que la Région s'engage résolument avec les collectivités locales en faveur de la préservation de notre biodiversité.

En effet, la protection réglementée des milieux naturels (environ 16% du territoire Guadeloupéen est protégé de diverses manières aujourd'hui) est, certes, une priorité absolue, mais elle ne doit plus être la seule modalité d'action pour préserver la biodiversité.

C'est en ce sens, que nous avons repensé un nouveau modèle de développement pour la Guadeloupe. C'est en ce sens, par exemple, que le programme Océan a vocation à contribuer à l'attractivité et l'aménagement du territoire tout en assurant la préservation de plus de 20 sites balnéaires sur l'ensemble de la Guadeloupe.

La loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages offre ainsi à notre Région l'opportunité de poursuivre sur cette bonne voie en se dotant d'une Agence Régionale de la Biodiversité.

Et la signature de la convention en partenariat avec l'Agence Française de la Biodiversité et l'Etat ce matin, nous permet d'ores et déjà d'amorcer la préfiguration de cet outil.

Il s'agira de construire une agence d'ingénierie territoriale de la biodiversité innovante destinée à relever plusieurs défis auprès des collectivités :

- Celui de la reconquête, mieux, d'une appropriation par tous de notre biodiversité et des enjeux de sa préservation.
- Celui d'une gestion efficiente des risques et de mise en œuvre de la maîtrise des impacts anthropiques sur notre environnement.

Nous pourrions résumer et assumer l'ambition de refonder, ici, dans notre archipel, le lien entre l'homme et la nature.

L'ARB de Guadeloupe dont la gouvernance sera partagée entre l'Etat, la Région, le Département, les communes, les acteurs de la biodiversité, les acteurs associatifs et le monde socio-économique ; répondra à plusieurs missions dont :

- L'Information, la sensibilisation, la pédagogie et la mobilisation citoyenne ;
- L'Appui à la formation initiale et continue des professionnels
- Et l'Action internationale (coopération inter-régionale et frontalière). Nous recevrons d'ailleurs mardi prochain Madame Valérie Pécresse, présidente de la Région Ile de France, première Région à s'être dotée d'une ARB. L'occasion nous sera donnée d'échanger avec elle à ce sujet et d'obtenir ses retours d'expérience et conseils sur les bonnes pratiques à suivre.

Aux côtés de l'ARB de Guadeloupe, le service mixte de la police de l'environnement (SMPE) sous l'autorité du préfet représentera l'axe régalien de la délégation locale de l'AFB.

Aux côtés de l'ARB de Guadeloupe, il convient également de saluer l'action du Parc National de Guadeloupe et de son président Monsieur Ferdy LOUISY lauréats de deux récompenses internationales cette semaine :

- Le label de la Charte européenne du tourisme durable (CETD)
- L'inscription sur la Liste verte des aires protégées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature réunie à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP14) qui a lieu actuellement en Égypte.

Ces certifications de renommée internationale témoignent ainsi de la qualité de la gestion et de la gouvernance de nos aires protégées et de notre biodiversité.

La région Guadeloupe mènera en parallèle de la création de l'ARB, d'autres chantiers tout aussi cruciaux pour la préservation de la biodiversité. Je pense notamment :

- Au Schéma Régional du Patrimoine Naturel en cours d'élaboration avec l'ensemble des parties prenantes que nous entendons présenter à l'horizon 2020.

Celui-ci sera décliné à travers :

- La stratégie régionale de biodiversité,
- Le schéma régional de cohérence écologique et les trames vertes et bleues de la région,
- Le schéma régional de biodiversité ordinaire, schéma auquel je tiens particulièrement en ce qu'il mariera savoir-faire traditionnel, culture et nature. Je pense tout particulièrement dans ce cadre à la préservation du jardin créole.

Enfin, nous lancerons dès le premier trimestre 2019, le dispositif d'accompagnement des communes et EPCI en faveur de la biodiversité, le dispositif territoires engagés pour la nature (TEN) porté par l'institution Régions de France et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES).

Ces chantiers, qui vous seront présentés dans le détail dans quelques instants par mes services ; seront réalisés de manière partenariale avec l'appui technique et financier de l'AFB et de l'Etat pour leur soutien quotidien.

Je veux également saluer les membres de la commission environnement et cadre de vie et la présidente Madame Sylvie Gustave Dit Duflo, pour le travail acharné et l'abnégation dont ils font preuve en faveur de la valorisation et de la préservation de notre patrimoine naturel.

Leur expertise est une ressource déterminante dans l'avancée de nos travaux qui s'incarne par des solutions concrètes, à l'image de l'ARB de Guadeloupe, et qui change le devenir de la Guadeloupe.

Avant de clore mon intervention, permettez-moi d'exprimer une pensée émue envers le Professeur Paul René BOURGEOIS qui nous a quittés cette semaine.

Phyto-chimiste, professeur à l'Université des Antilles et de la Guyane, chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique et spécialiste international reconnu de la chimie des substances naturelles ; il n'a eu de cesse de dédier ses talents à la valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel ultramarin.

Le laboratoire Phytobokaz fondé avec le docteur Henry Joseph en 2005, est l'illustration d'une des plus belles réussites de notre île, en témoigne les produits qui inondent aujourd'hui les étagères de nos pharmacies en Guadeloupe et dans la Caraïbe.

Nous devons ensemble protéger le travail amorcé par nos entreprises innovantes et favoriser la création d'emplois grâce à la sanctuarisation, à la valorisation raisonnée et efficiente de notre biodiversité, marine et terrestre.

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite vivement que les activités entreprises aboutissent rapidement afin de faire de cette Agence une véritable ambassadrice de la biodiversité, partenaire des projets des collectivités à travers la Guadeloupe.

Car la concertation doit être, je crois, au cœur de l'action locale de notre territoire.

La Région Guadeloupe, chef de file de la biodiversité entend plus que jamais poursuivre l'œuvre entreprise par Paul René BOURGEOIS, gardien du patrimoine dont nous avons hérité, notre or vert.

Scientifiques et universitaires de renommée à l'image de Monsieur Fred RENO, Pamela OBERTAN ou encore Jean-Marie FLOWER, s'inscrivaient déjà dans cette démarche il y a plusieurs années afin de sensibiliser les responsables politiques et les citoyens.

Il s'agissait déjà du sens de mon action en tant que député lorsque j'ai déposé 14 amendements réclamant plus d'autonomie des Régions quant à la gestion de la biodiversité sur leur territoire.

Ces sujets ne sont pas nouveaux. Mais la mobilisation des citoyens pour faire bouger, changer les choses et aujourd'hui capitale.

Chaque citoyen, chaque entreprise, chaque commune ou intercommunalité doit se saisir de cet enjeu et en faire une priorité.

La dynamique de l'ARB est sans avenir si elle n'est pas sous-tendue par une volonté politique forte d'entraîner les citoyens, les collectivités à travailler ensemble sur la biodiversité, dans une même direction.

Au-delà de la question de la préservation, il convient aujourd'hui de nous interroger, Etat, collectivités, AFB, ARB sur les différents moyens d'amener le citoyen à être plus engagé et au centre de l'action environnementale.

Comment l'associer ? Comment le sensibiliser ? Comment amener le Guadeloupéen à aimer et prendre soin de son environnement ?

J'en appelle à la conscience et à la responsabilité des Guadeloupéens.

Nous devons aujourd'hui envisager un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

L'environnement et la jeunesse comptent sur nous.

Je vous remercie.